

## **Procès-verbal de la séance du conseil municipal**

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 29 mars 2021 de 17h30 à 20h30

**Etaient présents** : Sylvestre CARTIER, Marc DEFORGE, Françoise DESIRANT, Stéphane FRAPART, Yves FRAPART, Amandine MALAGIES, Edith MAURY, Béatrice MEXIQUE, Bruno MEXIQUE, Céline PERRIN et Murielle STEPHAN

**Absents excusés** : Alexis LABARRE et Anne LINCOLN

Julie GUICHON ayant donné procuration à Murielle STEPHAN et Caroline SERVENAY ayant donné procuration à Marc DEFORGE.

**Secrétaire de séance** : Béatrice MEXIQUE

### **Intervention de Monsieur Julien VALENTIN, président de la CCMC**

Monsieur VALENTIN est venu à la rencontre des élus pour échanger sur plusieurs sujets en lien avec la communauté de Communes. Le président a pris note de leurs échanges et souhaite mettre en place une meilleure communication avec la municipalité.

### **Renouvellement du bureau de l'Association Foncière d'Ecury sur Coole**

Conformément à l'article 10 des statuts de l'association foncière d'Ecury sur Coole, le nombre des membres du bureau est de 10 (y compris les membres de droit à savoir le Maire et le représentant de la Direction Départementale des Territoires DDT).

Les propriétaires dans le périmètre remembré sont proposés à la désignation de la Chambre d'Agriculture :

- Monsieur Yves FRAPART-JANNAUD,
- Monsieur Damien LEBONVALLET, agriculteur à Thibie
- Monsieur Thomas LECLERE, agriculteur à Coolus
- Monsieur Emmanuel RAIMOND

Le conseil municipal désigne, à l'unanimité, les propriétaires dans le périmètre remembré :

- Monsieur Fabrice BIERI
- Madame Aurélie GOBRON
- Monsieur Jean-Baptiste GUICHON
- Monsieur Damien LHOTE (représentant de la SA LHOTE) de Dommartin Lettrée

### **Création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à 2.75/35<sup>ème</sup>**

Suite aux recommandations du centre de gestion, un poste adapté aux heures réellement effectuées par notre agent d'entretien doit être créé pour 2h45 par semaine à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021.

Les élus votent à l'unanimité, cette proposition.

### **Coupes de bois dans la forêt communale – Additifs à l'Etat d'Assiette 2021**

3 unités de gestion gérées par l'Office National des Forêts sont à abattre pour une estimation de volume sur pied de 1 510 m3.

Les élus laissent à l'O.N.F. le soin d'organiser au mieux la vente des coupes de bois sur pied. La commune demeure libre de fixer elle-même le prix de retrait si elle le juge utile.

L'appel d'offres sera lancé en avril 2021 pour un commencement des travaux prévu en août 2021.

Les futures plantations seront réalisées fin 2022.

Vote à l'unanimité

**Attribution marché de requalification rue de Chalons 1<sup>ère</sup> tranche – Travaux de voirie et réseaux divers**

Suite à l'appel d'offres, quatre entreprises ont répondu.

Monsieur le Maire propose de confier ces travaux à l'entreprise Colas de Chalons en Champagne pour un montant de 169 500 € HT soit 203 400 euros TTC. Les élus approuvent à l'unanimité cette décision.

**Requalification rue de Chalons 1<sup>ère</sup> tranche - Choix du bureau d'étude mission partielle de maitrise d'oeuvre**

Les travaux de voirie devraient commencer en mai 2021. A cet effet, la mission du maitre d'oeuvre doit être poursuivie jusqu'à la réception des travaux.

Le conseil municipal confie, à l'unanimité, cette mission partielle de maitrise d'oeuvre au bureau d'études AD-P située à Courtisols pour un montant de 4 640.19 euros HT soit 5 568.23 euros TTC.

**Désignation des représentants du Syndicat Mixte de la Marne Moyenne : S3M**

Ce syndicat a pour mission d'aménager et d'entretenir la Marne y compris ses accès. Il est également compétent en matière de prévention des inondations. La Marne traverse notre territoire à son extrémité, au lieudit Le Radouaye.

Monsieur Sylvestre CARTIER a été désigné délégué titulaire et Monsieur Bruno Mexique a été désigné délégué suppléant.

**Questions diverses**

L'entreprise Colas est revenue en mairie pour chiffrer de nouveau la réalisation d'un revêtement rue de la Marguette, identique à celui du chemin des Hauts. Ces travaux devraient être réalisés en même temps que ceux de la traverse, rue de Chalons.

La révision du Plan de Servitudes Aéronautiques avance. La fiche technique a été validée par les utilisateurs et la mairie.

**Prochaines réunions :**

Conseil municipal : lundi 12 avril 2021 à 18h30

Commission Communale des Impôts Directs : Lundi 19 avril à 17h30